L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur, qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A VENDRE.

A VENDRE—3 charrettes à déménagement très neuves, ainsi que des harnais, et une mule bien acclimatée. S'adresser à J. M. Schaible, 819 rue Chartres coin Deslonde. 2 fév—1f

A LOUER

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Esplanade et Decatur. 11 janv—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Constable de la Troisième Cour de Cité.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1894, No 6,012.

Frank Forbes vs Williams A. Thompson

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans la susdite affaire, par l'Honorable Wm. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Ville Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, LUNDI, 5 mars 1894, à midi, en face de la Maison de Cour, en la Ville de Nouvelle-Orléans, dans le 5me District de cette ville, la propriété ci après décrite, à savoir :

Tout le tiers indivis de l'intérêt et de la propriété du défendeur ici, d'un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le bourg ratione qui s'y trouvent, situé dans le bourg ratione Marigny, Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme la moitié du terrain No neuf sur les rôles de l'assessment de la ville anciennement la moitié du terrain soprecarré dit No deux, lequel est compris entre les rues Villeré, Patterson, Bourg et Seguin, actuellement désigné par le No dix, du dit District ; les dites bâtisses sont ainsi : un tient le numéro municipal 16 ue Villeré, et ont une façade de trente-et-un pieds onze et demi pouces et une largeur de cent pieds de profondeur de cent dix-sept pieds on pouces et demi lignes, comme sur un plan du terrain préparé par Alme Galtier, le neuf septembre 1871, étant annexé à un acte passé par devant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 9 mars 1892.

Conditions—Comptant.

L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité.
2 fév—2 4 11 18 25—mars 5

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Exchange St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Carondelet et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21ème jour de février, 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Clara, Soniat, Remparts et Bourgogne, mesurant 15 pieds 8 pouces de façade rue Bourgogne, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, contenant le numéro municipal 90 de la rue Congrès.

Conditions : Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt, du jour de la vente, et hypothéqués jusqu'à pleinement payés, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec taxes les plus assurances usuelles, les dites taxes et primes à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente, par devant Jas. B. Ward, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Briques et Machines—Propres etc., sans égard à l'estimation.

W. L. Sirjaeques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 40,443. En vertu d'un ordre de vente daté 2 février 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, par la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hono able F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er Février 1894 pour le compte de ladite succession, ce qui suit :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Clengré, Simire, Remparts et Bourgogne, mesurant 15 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, contenant le numéro municipal 90 de la rue Congrès.

Conditions Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt, du jour de la vente, et hypothéqués jusqu'à pleinement payés, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec taxes les plus assurances usuelles, les dites taxes et primes à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente, par devant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 janv—27 fév 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Ilet de Terre de Valeur, dans le Sixième District.

Borné par les Rues State, Hurst, Benjamin et Eleanor.

Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary McEnery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de la Bourse St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, le MERCREDI, 21ème jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme étant le quartier Bloomingdale, borné par les rues Hurst, anciennement William, trois cents pieds (300) sur Benjamin et Eleanor, deux cent cinq pieds (205) sur Hurst, anciennement William, trois cents pieds (300) sur Eleanor et State, et cinq cents pieds (500) sur Benjamin, donnant cents pieds (200) onze et demi (11 1/2) pouces de façade à la rue Benjamin, et cent cents pieds (200) onze et demi (11 1/2) pouces de façade à la rue Benjamin, et trois cents pieds (300) de face à la rue Hurst.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 fév—3 9 16 23—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'Actions, de Bons, de Comptes en Réclamation, etc., à la Bourse d'Encan St-Charles,

—ET D'UN—

Assortiment de Meubles de Maison, etc., contenus dans le local bien meublé No 576 rue Prytanée.

Dans l'affaire de la succession de W. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,276 — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1°. Un certain morceau ou parcelle de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St Charles, le dit morceau ou la dite portion de tel a étant à une distance de 70' de l'encoignure de la rue Harmonie et du susdit îlet, et mesurant 70' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre A dans un plan de subdivision annexé à l'acte passé devant D. J. Ricards, notaire, le 5 février 1892.

2°. Un autre morceau ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet comme la propriété décrite ci-dessus, étant et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles. La dite portion de terre est sur le côté Ouest de la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contiguë à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 30 novembre 1892, par la Cour Inférieure, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la propriété acquise le 9 juillet 1894, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé par devant Benjamin T. Chase, Notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 janv—3 7 10 14 17—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'un fort bel assorti de Vins—Whiskies—Liqueurs—Cigares, etc.

Etant tout le contenu et le stock du

Magasin No 52 rue Gravier.

—Et Comprenant—

Whiskies, Vins, Vins Rouges, Porto, Catawba, Genièvre, Brandies, Punch au Rhum, Miel, Whisky Brandy, French & Hennessy, Anisett, Tonics, Curaçoa, Maraquinine, Sirops, Essences, Cordiaux, Bitters de diverses marques et qualités et en grandes quantités,

—Etant le contenu d'un—

Etablissement en Gros.

—Aussi—

Un Grand Assortiment de Cigares.

—Aussi—

Un lot de meubles de bureau et instillations, etc., complets, etc.

COFFRE-FORT.

Et aussi propriété mobilière contenue dans le dit local.

—Dans l'Affaire de—

Ford. Marks vs Théodore Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,190—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 52 rue Gravier.

Tout le stock de marchandises, d'articles et effets mobiliers, se trouvant dans le dit local et comprenant la propriété énumérée ci-dessus et autres, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 janv—31—fév 3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'Actions, de Bons, de Comptes en Réclamation, etc., à la Bourse d'Encan St-Charles,

—ET D'UN—

Assortiment de Meubles de Maison, etc., contenus dans le local bien meublé No 576 rue Prytanée.

Dans l'affaire de la succession de W. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,276 — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1°. MERCREDI, 14 février 1894, à midi—A la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Une action du fonds-capital de Board de Trade, certaines autres actions, réclamations, billets et intérêts du défunt, ainsi qu'il est plus détaillé dans l'inventaire déposé dans la susdite affaire, et comme il est dit dans l'original entre mes mains.

2°. JEUDI, 15 février 1894, à 10:30 A. M.—

Au local No 576 rue Prytanée, entre les rues Marais et Miltac.

Tout le contenu du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de valeur, comprenant des meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, bibliothèque, miroirs, tableaux, porte-chapeaux vaisselle, verrerie, rideaux, tapis et autres articles que l'on trouve ordinairement dans une maison bien meublée, le tout conformément à un inventaire enregistré en cette affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 7 10 14 17—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'un fort bel assorti de Vins—Whiskies—Liqueurs—Cigares, etc.

Etant tout le contenu et le stock du

Magasin No 52 rue Gravier.

—Et Comprenant—

Whiskies, Vins, Vins Rouges, Porto, Catawba, Genièvre, Brandies, Punch au Rhum, Miel, Whisky Brandy, French & Hennessy, Anisett, Tonics, Curaçoa, Maraquinine, Sirops, Essences, Cordiaux, Bitters de diverses marques et qualités et en grandes quantités,

—Etant le contenu d'un—

Etablissement en Gros.

—Aussi—

Un Grand Assortiment de Cigares.

—Aussi—

Un lot de meubles de bureau et instillations, etc., complets, etc.

COFFRE-FORT.

Et aussi propriété mobilière contenue dans le dit local.

—Dans l'Affaire de—

Ford. Marks vs Théodore Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,190—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 52 rue Gravier.

Tout le stock de marchandises, d'articles et effets mobiliers, se trouvant dans le dit local et comprenant la propriété énumérée ci-dessus et autres, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 janv—31—fév 3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lee Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,849.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles—

Une action du fonds-capital de Board de Trade, certaines autres actions, réclamations, billets et intérêts du défunt, ainsi qu'il est plus détaillé dans l'inventaire déposé dans la susdite affaire, et comme il est dit dans l'original entre mes mains.

2e JEUDI, 15 février 1894, à 10:30 A. M.—

Au local No 576 rue Prytanée, entre les rues Marais et Miltac.

Tout le contenu du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de valeur, comprenant des meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, bibliothèque, miroirs, tableaux, porte-chapeaux vaisselle, verrerie, rideaux, tapis et autres articles que l'on trouve ordinairement dans une maison bien meublée, le tout conformément à un inventaire enregistré en cette affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 7 10 14 17—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Ilet de Terre de Valeur, dans le Sixième District.

Borné par les Rues State, Hurst, Benjamin et Eleanor.

Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary McEnery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de la Bourse St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, le MERCREDI, 21ème jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme étant le quartier Bloomingdale, borné par les rues Hurst, anciennement William, trois cents pieds (300) sur Benjamin et Eleanor, deux cent cinq pieds (205) sur Hurst, anciennement William, trois cents pieds (300) sur Eleanor et State, et cinq cents pieds (500) sur Benjamin, donnant cents pieds (200) onze et demi (11 1/2) pouces de façade à la rue Benjamin, et cent cents pieds (200) onze et demi (11 1/2) pouces de façade à la rue Benjamin, et trois cents pieds (300) de face à la rue Hurst.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 fév—3 9 16 23—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'Actions, de Bons, de Comptes en Réclamation, etc., à la Bourse d'Encan St-Charles,

—ET D'UN—

Assortiment de Meubles de Maison, etc., contenus dans le local bien meublé No 576 rue Prytanée.

Dans l'affaire de la succession de W. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,276 — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1°. MERCREDI, 14 février 1894, à midi—A la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Une action du fonds-capital de Board de Trade, certaines autres actions, réclamations, billets et intérêts du défunt, ainsi qu'il est plus détaillé dans l'inventaire déposé dans la susdite affaire, et comme il est dit dans l'original entre mes mains.

2°. JEUDI, 15 février 1894, à 10:30 A. M.—

Au local No 576 rue Prytanée, entre les rues Marais et Miltac.

Tout le contenu du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de valeur, comprenant des meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, bibliothèque, miroirs, tableaux, porte-chapeaux vaisselle, verrerie, rideaux, tapis et autres articles que l'on trouve ordinairement dans une maison bien meublée, le tout conformément à un inventaire enregistré en cette affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 7 10 14 17—fév 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Constable de la Troisième Cour de Cité.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1894, No 6,012.

Frank Forbes vs Williams A. Thompson

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans la susdite affaire, par l'Honorable Wm. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Ville Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, LUNDI, 5 mars 1894, à midi, en face de la Maison de Cour, en la Ville de Nouvelle-Orléans, dans le 5me District de cette ville, la propriété ci après décrite, à savoir :

Tout le tiers indivis de l'intérêt et de la propriété du défendeur ici, d'un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le bourg ratione qui s'y trouvent, situé dans le bourg ratione Marigny, Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme la moitié du terrain No neuf sur les rôles de l'assessment de la ville anciennement la moitié du terrain soprecarré dit No deux, lequel est compris entre les rues Villeré, Patterson, Bourg et Seguin, actuellement désigné par le No dix, du dit District ; les dites bâtisses sont ainsi : un tient le numéro municipal 16 ue Villeré, et ont une façade de trente-et-un pieds onze et demi pouces et une largeur de cent pieds de profondeur de cent dix-sept pieds on pouces et demi lignes, comme sur un plan du terrain préparé par Alme Galtier, le neuf septembre 1871, étant annexé à un acte passé par devant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 9 mars 1892.

Conditions—Comptant.

L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité.
2 fév—2 4 11 18 25—mars 5

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Carondelet et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21ème jour de février, 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Clengré, Simire, Remparts et Bourgogne, mesurant 15 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, contenant le numéro municipal 90 de la rue Congrès.

Conditions : Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt, du jour de la vente, et hypothéqués jusqu'à pleinement payés, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec taxes les plus assurances usuelles, les dites taxes et primes à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente, par devant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 janv—27 fév 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,929.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, le 21 janvier 1894, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Prytanée et St Charles, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après une carte de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 17 janvier 1894, par D. V. Dyer, assistant ingénieur de ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 177 rue Laurel.

Conditions—Le moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans, par billets spéciaux portant 8 0/0 d'intérêt par an, hypothéqués sur la propriété vendue, garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à pal-ment final, 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou aux détenteurs des billets, et les primes assurées les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. Il pour cent comptant seront reçus au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Jas B. Ward, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 2 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 285 rue Dumaine, dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres aux premier et second étages et une grande entrée sur le côté gauche, salle à manger, cuisine, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois Nos 283 1/2 et 283 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 et mesure 31 pieds 8 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, du marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le collection des billets ; les améliorations devront être tenues assurées et la police transférées au détenteur ou détenteurs des billets, un droit d'abandonner sur une exigible annexé de l'acte d'achat de la défenderesse mentionnée ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis par achat de Mme Lydia Knight, reçu de David G. Mire, Sr, d'après un acte passé par devant Jos. D. Taylor, notaire public, le 9 de mai 1884 le titre enregistré au bureau des aliénations en cette ville, dans le Livre 118, folio 356.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 jan—17 24 31—fév 7 14 21

GOUDRON LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRESERVATIVE ET REPARATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

GUYOT

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District, No 90 rue Congrès, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Sidielle Dubuclet, Veuve de L. F. Parent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,201.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hono able F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er Février 1894 pour le compte de ladite succession, ce qui suit :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Clengré, Simire, Remparts et Bourgogne, mesurant 15 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, contenant le numéro municipal 90 de la rue Congrès.

Conditions Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt, du jour de la vente, et hypothéqués jusqu'à pleinement payés, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec taxes les plus assurances usuelles, les dites taxes et primes à la charge de l'acquéreur.

Acte de vente, pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 janv—27 fév 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,929.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, le 21 janvier 1894, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Prytanée et St Charles, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après une carte de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 17 janvier 1894, par D. V. Dyer, assistant ingénieur de ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 177 rue Laurel.

Conditions—Le moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans, par billets spéciaux portant 8 0/0 d'intérêt par an, hypothéqués sur la propriété vendue, garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à pal-ment final, 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou aux détenteurs des billets, et les primes assurées les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. Il pour cent comptant seront reçus au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Jas B. Ward, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 2 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 285 rue Dumaine, dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres aux premier et second étages et une grande entrée sur le côté gauche, salle à manger, cuisine, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois Nos 283 1/2 et 283 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 et mesure 31 pieds 8 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, du marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le collection des billets ; les améliorations devront être tenues assurées et la police transférées au détenteur ou aux détenteurs des billets, un droit d'abandonner sur une exigible annexé de l'acte d'achat de la défenderesse mentionnée ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis par achat de Mme Lydia Knight, reçu de David G. Mire, Sr, d'après un acte passé par devant Jos. D. Taylor, notaire public, le 9 de mai 1884 le titre enregistré au bureau des aliénations en cette ville, dans le Livre 118, folio 356.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 jan—17 24 31—fév 7 14 21

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Manufacture de Meubles, Deux wagons.

Dans l'affaire de Frederick Meier vs ses créanciers.

No 40,626—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—VENDREDI, 9 février 1894, à 11 heures A. M., au Coin des Rues Bourbon et Octavia, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté le 26 janvier 1894, la propriété ci après décrite, appartenant au dit insolvable, à savoir—

Une bâtisse en bois et hangar, une machine et chaudière, arbre de couche, bandes et poulies, scies de Sander et autres instruments en usage dans une de manufacture de meubles. Aussi un lot de matériaux, deux wagons de meubles.

Le tout conformément à une liste déposée en mon bureau.

Le tout selon l'inventaire enregistré.

Le présent étant le second et dernier sénon, la propriété et les articles ci-dessus mentionnés seront adjugés, au comptant, au dernier et plus fort enchérisseur, pour le montant quelconque qu'ils rapporteront, le dépôt en comptant de 10 pour cent devra être payé sur les lieux pour assurer la vente.

Conditions—Comptant.

30 janv—30—fév 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Merchants' Mutual Insurance Co., Jos. A. Dare, subrogé,

VERSUS

A. F. Biard et C. C. Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA